

La DIR Centre-Ouest
recherche

DES TONDEUSES ÉCOLOGIQUES

La DIR Centre-Ouest dispose de parcelles* en bordure ou à proximité de son réseau.



C'est moi qui tonds !

Ces parcelles, de surfaces différentes, généralement très accessibles, peuvent être mises à **disposition des éleveurs** (ovins, caprins, bovins, équins, etc.), dans le cadre d'une démarche éco-responsable privilégiant ainsi le **développement durable**.

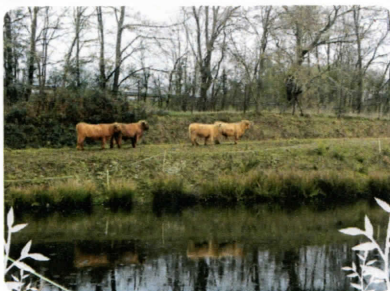
L'éco-pâturage est une solution
originale, pratique,
fonctionnelle et gratuite.

*3000
parcelles
disponibles, soit
environ 1500
hectares



Les avantages

- une **solution innovante**, économique et écologique ;
- une **alternative non polluante** (pas d'utilisation de produits phytosanitaires) ;
- la **réduction des déchets verts** ;
- le **développement de la biodiversité** ;
- l'**aération naturelle des sols** par piétinement des animaux ;
- la **fertilisation naturelle des sols** ;
- la **lutte contre les plantes invasives** ;
- la **réduction de carburants**.



Comment ça marche ?

La DIR Centre-Ouest s'occupe de tout !

Un état des lieux est réalisé avec le futur bénéficiaire et différentes prises de vue sont faites.

Une **convention gracieuse d'occupation précaire de pâturage d'un an** est établie.

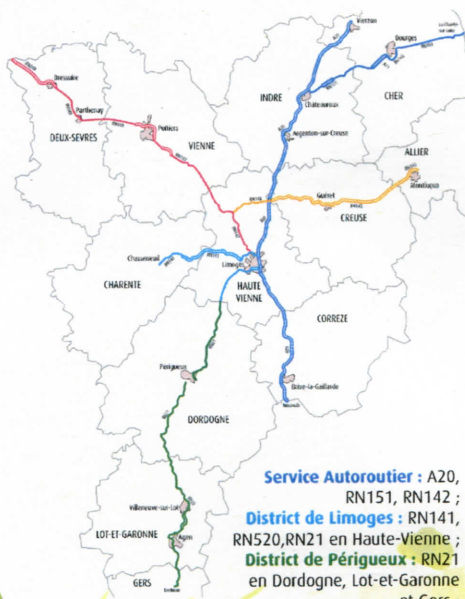
Elle définit :

- la nature de l'occupation et les conditions générales de celle-ci ;
- les charges du bénéficiaire et de l'administration ;
- les conditions d'accès et de surveillance de la parcelle concernée...



N'hésitez pas à nous contacter !

Le réseau de la DIR Centre-Ouest



Service Autoroutier : A20, RN151, RN142 ;

District de Limoges : RN141, RN520, RN21 en Haute-Vienne ;

District de Périgueux : RN21 en Dordogne, Lot-et-Garonne et Gers ;

District de Poitiers : RN147, RN149, RN249 ;

District de Guéret : RN145.

Renseignements : Service Qualité Relations avec les Usagers - 05 87 50 60 70